Date de création : 01/09/97
Date de révision : 17/12/02

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Norme
T01 - 102/12/92

Etiquetage Hygiène et Sécurité

☐ concerné
☒ non concerné

Renferme :
symbole(s) :
phrases de risques :
conseils de prudence :

Raison sociale : EUROCHIMIC - SOCHIPHARM
Adresse : ZI, rue Edouard Bouthier
89500 VILLENEUVE/YONNE

Téléphone : 03.86.87.63.63
Télécopie : 03.86.87.35.35

1. Identification du produit

1.1 Désignation commerciale : **API ASSOUPLISSANT** **Code : DUASS**

1.2 Fournisseur :
☒ Fabricant
☐ Importateur
☐ Vendeur
Service à contacter : LABORATOIRE

1.3 Types d'utilisation (pour plus de détail, se reporter à la notice technique) :
Assouplissant.

1.4 Autres données :

2. Composition/informations sur les composants

-Préparation :

-Composants apportant un danger : alkyl ester ammonium (CAS : 91995-81-2 ; symbole irritant ; R36/38) : c<5%.
-Impuretés présentant un danger :

-Autres données :

3. Identification des dangers

Légère irritation oculaire si pas de rinçage immédiat (15 minutes les paupières ouvertes).

4. Premiers secours

4.1 Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.
4.2 Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum.
4.3 En cas d'inhalation :
4.4 En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir, maintenir le patient au repos. Recours immédiat à l'assistance médicale.
Vêtements souillés : Les retirer et les réutiliser après décontamination.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction : Ininflammable et inexplosible en l'état.
- recommandés :
- contre-indiqués :

5.2 Dangers spécifiques :
5.3 Méthodes particulières d'intervention :
5.4 Protection des intervenants :

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau les yeux.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières en utilisant du sable ou de la terre.
6.3 Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau du sol après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés. Les refermer et les remettre ensuite à un récupérateur agréé.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation :
- Mesures techniques : Refermer les emballages après utilisation.
- Précautions :
- Conseils d'utilisation : Ne pas mélanger à d'autres substances.

7.2 Stockage :
- Mesures techniques : Bacs de rétention.
- Conditions de stockage : Température entre 5°C et 30°C.
- Matières incompatibles : Agents fortement oxydants, tensio actifs anioniques.
- Matériaux recommandés : Matières plastiques.
- Matériaux déconseillés : Métalliques.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Mesures d'ordre technique :
8.2 Paramètres de contrôle :
8.3 Equipements de protection individuelle :
- Protection respiratoire :
- Protection des mains :
- Protection des yeux :
- Protection corporelle :.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Etat physique :
- Forme : Liquide.
- Couleur : Bleue.
- Odeur : Fleurie.

9.2 Valeur du pH : pur : 5 ± 0,5
9.3 Températures de décomposition : <0°C et >50°C.
9.4 Point d'éclair : non applicable.
9.5 Température d'auto-inflammation : non applicable.
9.6 Caractéristiques d'explosivité : non applicable.
9.7 Pression de vapeur : non mesurée.
9.8 Densité de vapeur : non mesurée.
9.9 Masse volumique : 1,000 ± 0,005 g/cm3 à 20°C.
9.10 Solubilité : Totale dans l'eau.
9.11 Coefficient de partage n-octanol/eau : non mesuré.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Stabilité : Stable
10.2 Conditions à éviter : Température <5°C et >30°C, lumière.
10.3 Matières à éviter : Aucune connue.
10.4 Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.

11. Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë :
11.2 Effets locaux :
11.3 Sensibilisation :
11.4 Toxicité chronique :
11.5 Toxicité à long terme :
11.6 Effets spécifiques :

Ce produit utilisé depuis de nombreuses années, n'a pas mis en évidence d'effet indésirable

12. Informations écologiques

12.1 Mobilité :
12.2 Persistance/dégradabilité :
12.3 Bioaccumulation :
12.4 Ecotoxicité :
12.5 Autres :Les agents tensio actifs sont biodégradables à plus de 90%.
Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne rejeter que de petites quantités fortement diluées. Laver les flacons à l'eau avant de les jeter. Ces déchets étant considérés comme déchets industriels banals, leur collecte peut être effectuée par la commune elle-même (ou par un district ou syndicat de commune) ou par une entreprise privée avec laquelle un marché est passé. Se conformer aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

☒ **Non concerné** ☐ **Concerné**

	ADR/RID Routier/ferroviaire	I.M.D.G Maritime	OACI Aérien
N° ONU,UN/ID			
Désignation officielle			
Classe			
Groupe d'emballage			
Etiquette			
N° de code danger			

IMDG	Quantités limitées :	

IATA	**Instructions d'emballage**	**Quantité maximale par colis :**
Avion passager et cargo :	Qté limitée :	
Avion cargo :		

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

Formule déposée au centre anti-poisons de Nancy. Tél : 03.83.32.36.36.